
SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

Procès-verbal de la réunion du Sénat du jeudi 27 janvier 2022 tenue à 11 h 30 par visioconférence.

Présences : David Alper, Hélène Archambault, Youssef Bezzahou, Pauline Bosc, Sophie Bouffard, Nicolas Bouffard, Saïd Bouthaïm, Alexandre Brassard, Lise Brin, Aileen Clark, Mélanie Cwikla, Danielle de Moissac, Mélanie Desnoyers, Peter Dorrington, Richard Fréchette, Lise Gaboury-Diallo, Daniel Gagné, Michel Gagnon, Tamunotelema Gbobo, Florette Giasson, Ndeye Rokhaya Gueye, Michelle Kambire, Latifa Koussih, Jouwairia Lahboub-Daayf, Thierry Lapointe, Claudine Lupien, Christine Mahé-Napastiuk, Cora-Andrée Martin, Anne-Marie Maupertuis, Patrick Noël, Rita Umeh Okoyeocha, Bertrand Pauget, Christian Perron, Debra Radi, Janelle Ritchot, Carmen Roberge, Jules Rocque, Geneviève Roy-Wsiaki, Beydi Traoré, Christian Violy, Faiçal Zellama

Absences : Paul Brochu, Jeff Leclerc, Moses Nyongwa, Marie-Claude Simpson

Personne-ressource : Debra Radi

Observateurs : A. Bass Bagayogo, Ilham Fares, Zina Khedache

Secrétaire d'assemblée : Brigitte Kemp-Chaput

La rectrice souhaite la bienvenue aux membres en cette première réunion de 2022 et souhaite la bonne année à tous et à toutes.

Le sénateur Christian Violy souligne cette journée commémorative des victimes de la Shoah. Nous prenons une minute de silence pour leur rendre hommage.

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
A1. Adoption de l'ordre du jour

SÉNAT-0122-1 PROPOSITION : Mélanie Cwikla/ Jules Rocque
Que l'ordre du jour de la réunion du Sénat en date du 27 janvier 2022 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

Section B : PROCÈS-VERBAL
B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 25 novembre 2021.

SÉNAT-0122-2 PROPOSITION : Christian Violy / Lise Gaboury-Diallo
Que le procès-verbal de la réunion du Sénat en date du 25 novembre 2021 soit adopté avec une modification dans la section traitant de la Politique de casiers judiciaires pour la population étudiante.

ADOPTÉE

- B2. Suivis au procès-verbal de la réunion du 25 novembre 2021
Le suivi à la proposition SÉNAT-1121-3 de revoir la composition des comités de direction de l'ensemble des conseils pédagogiques est repoussé à une rencontre ultérieure, car les équipes n'ont pas eu l'occasion de se rencontrer.

La clarification quant à la procédure à suivre dans le cas d'un membre de la population étudiante n'ayant pas atteint la majorité a été incorporée dans les procédures administratives rattachées à la *Politique de Casiers judiciaires population étudiante*.

Section C : CABINET DE LA RECTRICE

- C1. Rapport de la rectrice

La rectrice commente brièvement son rapport écrit et souligne les points suivants :

- L'USB est allé chercher un financement additionnel pour le Baccalauréat en sciences infirmières ainsi que pour le programme de Diplôme en sciences infirmières auxiliaires. La rectrice remercie l'équipe qui a travaillé sur ce dossier, en particulier Peter Dorrington, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche; Daniel Gagné, doyen, École des sciences infirmières et études de la santé; Alexandre Brassard, doyen, Faculté des arts et Faculté des sciences, ainsi que Lucile Griffiths, directrice des finances.
- Un rappel que la première réunion du *Lancement d'une communauté de pratique en matière d'éducation autochtone* se déroulera le 28 janvier.
- Dans le cadre des États généraux sur le postsecondaire en milieu francophone minoritaire elle souligne sa participation à titre de panéliste à l'atelier du 12 janvier sur l'égalité réelle. Elle indique que la FCFA organise quatre forum citoyens et que le forum de l'Ouest se déroulera le 5 février.
- Elle souligne que deux membres de la grande communauté USB, Roger Léveillé et Léo Robert, ont reçu l'Ordre du Canada.
- Un appel de candidatures pour le diplôme honorifique de l'USB a été diffusé. La date limite pour la soumission des candidatures est le 1^{er} mars 2022.

Une discussion s'ensuit.

- C2. Rapport verbal du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche fait un rapport verbal portant sur les points suivants :

Session d'hiver

- Merci aux membres du corp professoral et du personnel, ainsi qu'aux étudiants de leur résilience et de leur engagement : alors que l'USB prévoyait un plein retour en présentiel dans le cadre de la session d'hiver, l'arrivée du variant omicron a obligé l'établissement de changer très vite de plan.
- Résumé des choix quant à l'offre de cours à distance et en présentiel.
- Logique qui sous-tend les décisions annoncées le 18 janvier dernier :
 - Assurer la santé et la sécurité de tous;
 - Assurer la continuité des opérations, y compris la gestion des absences;
 - Créer de la certitude autour de l'offre des cours et programmes;
 - Ajuster les plans de l'établissement en fonction de ce qui est raisonnable dans des circonstances changeantes.

Équité, diversité et inclusion (ÉDI)

- L'USB a créé la page web nécessaire en décembre, sous l'onglet « Recherche » du site de l'Université (y voir la page du vice-rectorat) pour répondre aux exigences fédérales en matière d'ÉDI qui sont définies par le Programme des Chaires de recherche du Canada et par le Secrétariat interorganismes des trois conseils subventionnaires fédéraux en matière de recherche et elle y affiche, entre autres, son plan d'action préliminaire en matière d'ÉDI.
- Plan d'action préliminaire à deux volets :
 - Mesures d'ÉDI en ce qui concerne les CRC : notamment les processus de recrutement, de sélection, d'embauche, de maintien en poste et de reddition de comptes;
 - Mesures d'ÉDI à l'échelle de l'établissement : notamment l'élaboration d'une politique institutionnelle, la sensibilisation du corps professoral et des instances délibératives et consultatives, le bilan de la représentation des groupes cibles au sein du corps professoral, la refonte de la documentation en lien avec les processus d'embauche et de promotion dans les rangs basés sur les principes d'ÉDI.
- La page web, ainsi que le plan d'action préliminaire ont été approuvés au début janvier par le Secrétariat des programmes interorganismes des trois conseils subventionnaires fédéraux.
- L'USB doit désormais procéder à la mise sur pied d'un comité directeur de l'ÉDI présidé par le VRER et composé de deux professeurs versés en matière d'équité, diversité et inclusion et de la direction des RH.
- Le Comité directeur approuvera la version définitive du plan d'action selon un processus qu'il décidera une fois mis sur pied.

Demande de financement récurrent à l'appui du Bac en éducation

- En juillet dernier, l'USB a soumis une demande de financement récurrent auprès du Gouvernement du Manitoba visant principalement les salaires nécessaires pour créer trois postes permanents de professionnel-enseignant.
- Si la demande est approuvée, ces postes viendraient remplacer les trois postes de professionnel-enseignant à terme que l'USB a progressivement créés, à ses propres frais, au cours des 4 dernières années, afin d'être en mesure de former les grandes cohortes que la Faculté d'éducation accueille au sein du Baccalauréat en éducation depuis septembre 2017.

Section D : PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

Section E : RAPPORTS MENSUELS DES UNITÉS

E1. Faculté des arts et Faculté des sciences

Le doyen de la Faculté des arts et Faculté des sciences fait un rapport verbal portant sur les points suivants :

1. Les ajustement mis en place afin de poursuivre l'offre de cours dans le contexte de la COVID-19
2. *La Liberté* a commencé à diffuser un balado qui s'intitule "Autres regards". Le premier épisode saura sûrement vous intéresser. Il traite de diversité linguistique et notre collègue, la professeure Sandrine Hallion, y participe. Notons également que deux

étudiant.e.s de l'USB ont participé à la réalisation de cet épisode : Émilie Morier-Roy (ancienne étudiante en Arts et en Éducation, aujourd'hui enseignante), et Sean Foster (actuellement étudiant en 2^e année d'Éducation).

- E2. Faculté d'éducation et des études professionnelles
Aucun rapport.
- E3. École technique et professionnelle
Rapport reçu à titre d'information.
- E4. École des sciences infirmières et des études de la santé
Aucun rapport.
- E5. Division de l'éducation permanente
Rapport reçu à titre d'information.
- E6. Direction des services aux étudiants
Aucun rapport.

Section F : RAPPORTS MENSUELS DES COMITÉS PERMANENTS

- F1. Bureau de direction
Rapport reçu à titre d'information. La rectrice souligne aux membres du Sénat qu'un vote devra avoir lieu lors de la réunion de février pour donner suite à la recommandation portant sur les nominations au Bureau des gouverneurs afin de respecter l'article 10.2 des Statuts et règlements du Sénat qui spécifie qu'un avis d'au moins quatorze (14) jours doit être donné.

La proposition est reproduite pour simplifier la procédure.

Nominations au Bureau des gouverneurs

- Attendu que la composition du Bureau des gouverneurs inclut deux (2) membres du Sénat élus par lui;
- Attendu que mis à part le fait que ces deux sénateurs sont des membres du corps professoral, les Statuts et règlements du Sénat sont silencieux quant à toute précision additionnelle à propos des profils de ces membres du corps professoral élus par le Sénat au Bureau des gouverneurs;
- Attendu que l'USB compte deux (2) volets éducatifs crédités : des programmes collégiaux et des programmes universitaires;

BD130122-4 PROPOSITION : Peter Dorrington / Danielle de Moissac

Que le Bureau de direction recommande au Sénat de changer ses Statuts et règlements afin de préciser qu'un des deux (2) sénateurs élus par le Sénat pour siéger au Bureau des gouverneurs soit un membre du corps professoral collégial et que l'autre soit un membre du corps professoral universitaire, et que cette précision soit ajoutée dans les Statuts et règlements de l'Université de Saint-Boniface.

ADOPTÉE

- F2. Comité consultatif pour la planification stratégique de la recherche
Aucun rapport.

- F3. Comité d'appel
Aucun rapport.
- F4. Comité d'étude des cours et des programmes
Au nom de la présidente du CECP, Sandrine Hallion, le sénateur Peter Dorrington présente les propositions de changements de cours pour chaque unité d'enseignement.

FACULTÉ D'ÉDUCATION ET DES ÉTUDES PROFESSIONNELLES

Faculté d'éducation

SÉNAT-0122-3 PROPOSITION : Peter Dorrington / Mélanie Cwikla

Que le Sénat adopte la proposition d'ajout du cours EDUB 4115 *Didactique en musique* telle que soumise par la Faculté d'éducation et pour mise en vigueur en septembre 2022, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba et sous réserve de ressources disponibles.

ADOPTÉE

École d'administration des affaires

SÉNAT-0122-4 PROPOSITION : Peter Dorrington / Bertrand Pauget

Que le Sénat adopte la proposition de devancement des évaluations des programmes de Baccalauréat en administration des affaires en janvier 2022, telle que proposée par la Faculté d'éducation et des études professionnelles.

École de travail social

SÉNAT-0122-5 PROPOSITION : Peter Dorrington / Florette Giasson

Que le Sénat adopte la proposition de modifications aux cours SWRK 2113 *L'analyse des politiques de bien-être social*, SWRK 3151 *Formation à la pratique du terrain 1* et SWRK 3153 *Formation à la pratique 1 : Reconnaissance des acquis (RDI)* telle que soumise par la Faculté d'éducation et des études professionnelles, pour mise en vigueur en septembre 2022, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

Que le Sénat adopte la proposition de modifications aux critères d'admission à l'École de travail social telle que soumise par la Faculté d'éducation et des études professionnelles, pour mise en vigueur en septembre 2022, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

Que le Sénat adopte la proposition des modifications des programmes de l'École de travail social telle que soumise par la Faculté d'éducation et des études professionnelles, pour mise en vigueur en septembre 2022, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉES

FACULTÉ DES ARTS ET FACULTÉ DES SCIENCES

Faculté des sciences

SÉNAT-0122-6 PROPOSITION : Peter Dorrington / Alexandre Brassard

Que le Sénat adopte la proposition d'ajout de cours MBIO 3033 *Microbiologie III : Physiologie et Métabolisme*, MBIO 3283 *Communautés microbiennes*, MBIO 3601 *Techniques en microbiologie moléculaire* et MBIO 4613 *Génétique moléculaire des eucaryotes*, telle que soumise par la Faculté des Arts et la Faculté des sciences, pour mise en vigueur en septembre 2022, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba et sous réserve de ressources disponibles.

Que le Sénat adopte la proposition de modifications des cours BIOL 1001 *Biologie : Les fondements de la vie*, BIOL 1011 *Biologie : La diversité biologique et ses interactions*, BIOL 1021 *Biologie I : Thèmes et principes*, BIOL 2381 *Introduction à la toxicologie*, CHEM 1101 *Introduction à la chimie 1: Structures atomiques et moléculaires, et énergie chimique*, CHEM 1121 *Introduction aux techniques chimiques*, ENG 1441 *Introduction à la statique*, MATH 1081 *Principes fondamentaux du raisonnement mathématique*, MATH 1211 *Techniques d'algèbre classique et linéaire*, MATH 1241 *Éléments de mathématiques discrètes*, MATH 1301 *Géométrie vectorielle et algèbre linéaire*, MATH 1501 *Introduction au calcul*, MBIO 4541 *Transduction de l'énergie biologique*, MBIO 4603 *Génétique moléculaire des procaryotes*, PHYS 1021 *Physique générale I* et PHYS 1051 *Physique I : La mécanique* telle que soumise par la Faculté des Arts et la Faculté des sciences, pour mise en vigueur en septembre 2022, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

Que le Sénat adopte la proposition de suppression de cours MBIO 3031 *Microbiologie III*, telle que soumise par la Faculté des Arts et la Faculté des sciences, pour mise en vigueur en septembre 2022, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

Que le Sénat adopte la proposition de modification du programme de Baccalauréat ès sciences général telle que soumise par la Faculté des Arts et la Faculté des sciences, pour mise en vigueur en septembre 2022, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

Que le Sénat adopte la proposition de modification du programme de Baccalauréat ès sciences majeure conjointe telle que soumise par la Faculté des Arts et la Faculté des sciences, pour mise en vigueur en septembre 2022, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉES

Département de sciences humaines et sociales

SÉNAT-0122-7 PROPOSITION : Peter Dorrington / Thierry Lapointe

Que le Sénat adopte la proposition d'ajout de cours POLS 2051 *Préparation aux carrières dans la fonction publique*, POLS 2053 *Introduction à la politique africaine* telle que soumise par la Faculté des Arts et la Faculté des sciences, pour mise en vigueur en septembre 2022, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba et sous réserve des ressources disponibles.

Que le Sénat adopte la proposition de suppression de cours POLS 2561 *Questions d'actualité en politique canadienne*, POLS 2571 *Initiation à l'administration publique*, POLS 3931 *La prise de décision en politique étrangère* telle que soumise par la Faculté des Arts et la Faculté des sciences, pour mise en vigueur en septembre 2022, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉES

ÉCOLE TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE

SÉNAT-0122-8 PROPOSITION : Peter Dorrington / Mélanie Cwikla

Que le Sénat adopte la proposition de modification du cours TI 201 *Administration des serveurs I* telle que proposée par l'École technique et professionnelle et pour mise en vigueur en septembre 2022.

Que le Sénat adopte la proposition de devancement de l'évaluation des programmes de Gestion de tourisme en janvier 2022, telle que proposée par l'École technique et professionnelle.

ADOPTÉES

F5. Comité de la bibliothèque
Aucun rapport.

F6. Comité de mérite
Aucun rapport.

Section G : RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS

Aucun rapport.

Section H : RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA

H1. Le rapport en date du 12 janvier 2022 est reçu à titre d'information.

Section I : ADMINISTRATION / GOUVERNANCE

I1. Calendrier académique 2022-2023.

La registraire présente le calendrier académique 2022-2023. Elle indique que le calendrier est basé sur celui de l'Université du Manitoba. Elle précise également qu'il serait possible de modifier le calendrier au besoin s'il était nécessaire de le faire en raison de la pandémie.

La registraire explique la raison principale pour laquelle l'USB doit autant que possible suivre les mêmes dates que l'Université du Manitoba et l'impact de ne pas le faire.

Une discussion s'ensuit.

SÉNAT-0122-9 PROPOSITION : Peter Dorrington / Pauline Bosc

Que le Sénat adopte le calendrier universitaire et collégial 2022-2023 tel que présenté.

1 abstention
ADOPTÉE

Section J : AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

Section K : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

K1. La prochaine réunion régulière du Sénat aura lieu le **jeudi 24 février 2022** à 11 h 30 par visioconférence.

Section L : LEVÉE DE LA SÉANCE

Christian Violy propose la levée de la séance à 12 h 55.

La présidente,



Sophie Bouffard

La secrétaire générale,



Debra Radi